

Offre de stage

Accompagnement à la mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs

DESCRIPTION DU BUREAU OU DE LA STRUCTURE

Missions du Pôle Jeunesse, sport et vie associative :

Le Pôle JSVA anime, coordonne et met en œuvre l'action de l'Etat en matière :

- de développement du sport pour tous
- de développement de l'engagement et de l'information des jeunes
- d'accès des jeunes aux loisirs et aux pratiques éducatives et culturelles
- de soutien à la vie associative
- de développement de l'emploi et des qualifications dans les métiers du sport et de l'animation
- de contrôle des accueils collectifs de mineurs et des établissements d'activités physiques et sportives

DESCRIPTION DU STAGE

Activités principales :

Accompagner la mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs :

- préparer, participer et assurer le suivi, en lien avec le secrétariat, des réunions du groupe d'appui départemental : recenser les projets, faire le lien avec les conseillers référents, envoyer l'ordre du jour et faire le lien avec les autres institutions, faire le CR des réunions, assurer la mise en œuvre des décisions prises...
- réaliser des outils d'aide à la mise en œuvre de la réforme : outil d'identification des ressources locales, foire aux questions réglementaires...
- participer aux réunions avec l'UT-Directe sur le lien entre emploi et réforme des rythmes éducatifs et assurer le suivi

Partenaires institutionnels :

Membres du groupe d'appui départemental (CAF, DASEN, UDAF, FOL69, Francas...)
Communes du Rhône

PROFIL RECHERCHE

Etudiant niveau M1 et M2 Droit – Management ou sciences de l'éducation

Durée du stage 2 à 6 mois

Rémunération : gratification réglementaire

CONTACTS

Mme Cécile DELANOË, Chef du Pôle JSVA
Cecile.delanoe@rhone.gouv.fr